

Approuvé par le Conseil communal de Rebecq. Rognon le 4 Septembre 1896.

Le Secrétaire,  
M. L. L...

Le Maire,  
E. J. ...



Commune de Rebecq. Rognon.

Plan à annexer à la demande de M<sup>r</sup> le Docteur Delcorde. M<sup>r</sup> le Maire tendant à obtenir le déplacement d'une partie du sentier n<sup>o</sup> 121.

LA COMMUNE DE REBECQ. ROGNON  
PAR ORDONNANCE  
LE GREFFIER PROVINCIAL  
LE JOUR DU 21 SEPTEMBRE 1896  
N<sup>o</sup> 48185  
VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À SON ORDONNANCE

Plan de détail n<sup>o</sup> 5



Extrait de l'Atlas des Chemins.

N.B. La partie AB du sentier serait placée en AC.  
Par suite de ce changement le sentier est mesuré  
de 18<sup>m</sup>10 et la surface gagnée est de 18.10 x 1.65 = 29 centiares 86 <sup>100</sup>/<sub>m</sub>  
C.H.

Q<sup>d</sup> Extrait conforme:  
Rebecq. 7 Juillet 96.

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À SON ORDONNANCE

LE CE JOUR N° 53195 B. 48182

BRUXELLES, LE 20 Janvier 1897.

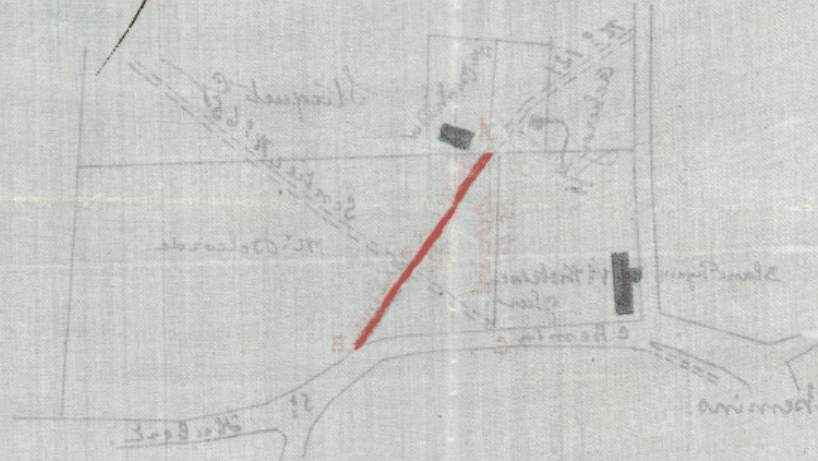
LA DEPUTATION PERMANENTE

PAR ORDONNANCE.

LE GREFFIER PROVINCIAL

*Alphonse*  
*Alphonse*

*Commune de Dessel-Grand*  
*Commune de Dessel-Grand*



N. B. la parcelle AB ou l'ancien terrain  
Commune de Dessel-Grand  
Commune de Dessel-Grand



*Commune de Dessel-Grand*  
*Commune de Dessel-Grand*  
*Commune de Dessel-Grand*  
*Commune de Dessel-Grand*